

## LA COLLECTION DES DUCS D'AIGUILLON

La terre d'Aiguillon en Guyenne, après avoir appartenu à différentes familles fut érigée en 1638 par Louis XIII en duché-pairie en faveur de la nièce de Richelieu, Marie Madeleine de Vignerot.

Emmanuel Armand de Vignerot du Plessis de Richelieu (1720-1788) était lieutenant général, pair de France et fut le ministre des Affaires Etrangères de Louis XV. Il épousa en 1740 Louise Félicité de Bréhan (1726-1796) que Marie Leczinska attacha à sa personne en qualité de Dame du Palais en souvenir de son père, le Comte de Plélo, qui s'était fait tuer pour Stanislas Leczinska à la bataille de Dantzig.



Armand Désiré de Vignerot, dernier duc d'Aiguillon.  
Photo Musée d'Agen.

Très en vue à la Cour, ils ne vivent pas à Aiguillon mais à Versailles ou à Veretz, près de Tours où ils possèdent un manoir (le Musée d'Agen possède deux aquarelles de 1710, signées du peintre

miniaturiste Van Blarenbergh, représentant le château de Veretz, aujourd'hui détruit). Les ducs d'Aiguillon bénéficient de la protection de Madame du Barry, la favorite de Louis XV. A la mort de celui-ci, en 1774, ils sont disgraciés et Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI, leur donne l'ordre en 1775 de se retirer dans leurs terres.

Ce renversement de fortune vint leur rappeler qu'ils étaient toujours en mesure de régner sur leurs terres et ils s'installent dans le vieux manoir du Fossat à Aiguillon. Le duc pressentait sans doute un exil en Guyenne car, depuis 1765, il avait ordonné à Charles Leroy (élève de Soufflot) de rebâtir le vieux castel pratiquement abandonné. A la place des vieilles constructions, Charles Leroy élève un corps central très sobre flanqué de deux ailes plus basses ; celle de droite devait être affectée à une salle de spectacle, le duc étant bien connu comme un fervent de musique, de théâtre et d'opéra. Il entretient d'ailleurs à demeure 24 musiciens.

De nombreux artistes travaillent pour lui. Il crée à grands frais une galerie de peinture sur laquelle hélas nous n'avons que peu de renseignements.

Leur fils, Armand Désiré (1761-1800) fut le dernier duc d'Aiguillon. Maréchal de camp, il fut élu en 1789 député de la noblesse d'Agenais aux Etats Généraux et l'un de ceux de son ordre qui, le 25 juin, se joignirent au Tiers Etat. Il fut également l'un des premiers à renoncer à ses privilèges dans la nuit du 4 août. Accusé en 1792 de s'être prononcé contre les décisions de l'Assemblée



François Hubert Drouais (1727-1775).  
Madame du Barry. Photo Musée d'Agen.

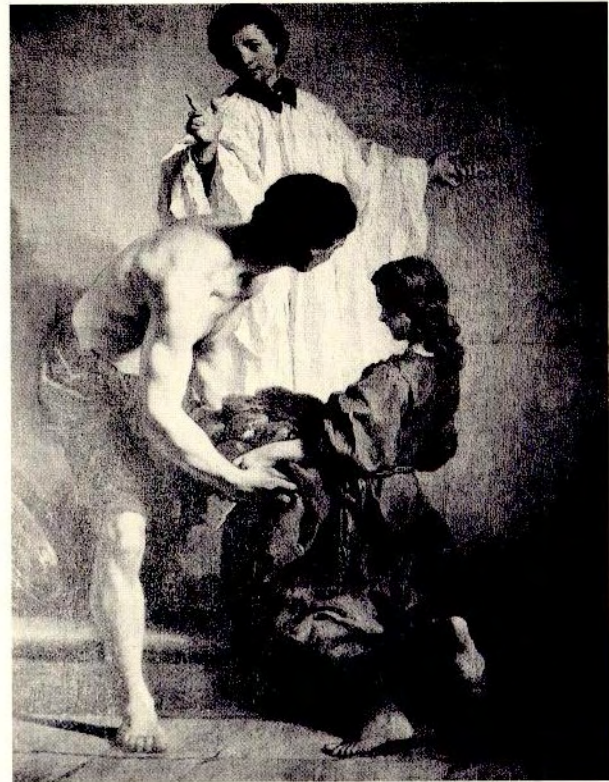
Législative, il s'exila à l'étranger et mourut à Hambourg le 4 mai 1800.

C'est en 1792 que les biens du duc d'Aiguillon, émigré, furent confisqués par la Commission du département de Lot-et-Garonne. S'inspirant des recommandations nationales, huit mois après l'apposition des scellés, le Conseil de Lot-et-Garonne prit des mesures conservatoires pour empêcher le pillage du mobilier d'Aiguillon, pour régulariser la vente et pour trier les livres, les archives et les objets d'art à conserver. En 1793, une partie importante du mobilier fut mise en vente. Le catalogue des objets mis aux enchères remplit 300 pages

(Archives Départementales, série Q). Un inventaire des tableaux et des objets d'art avec la mention "à réserver à l'administration" fut dressé par les citoyens Saint-Amans et Noubel (ce document est hélas perdu). Les toiles ainsi réservées, furent transportées à Agen ; le Directoire du département voulant ainsi rassembler et inventorier les "monuments des sciences, art et instruction appartenant à la République". Un nouveau triage vient en réduire le nombre. Selon le chroniqueur Proché, dans une fête célébrée à Agen, tous les tableaux rappelant la monarchie, dont quelques-uns étaient des chefs-d'œuvre, furent livrés aux flammes. On y voyait le portrait du roi Louis XV, représenté en grand, le sceptre à la main. En 1795, un second inventaire fait état de 36 tableaux déposés dans la salle du Muséum nouvellement créé et installé dans le couvent des Carmélites (actuel lycée Chaumié). En 1799, ce premier musée départemental est transporté dans l'ancien palais épiscopal qui devient la préfecture en 1810. En 1812, l'inventaire du mobilier de la préfecture mentionne sommairement les tableaux d'Aiguillon, avec cette note marginale : "trouvés à l'Administration centrale. Ils viennent du château d'Aiguillon. Portraits de famille pour mémoire".

Les restes de la galerie de peinture du château d'Aiguillon ont donc été conservés dans les locaux de la préfecture pendant une grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle et ce jusqu'en 1904, date de l'incendie de ces bâtiments. Depuis 1876, la municipalité d'Agen ayant organisé un musée municipal, cherchait à obtenir du Ministère de l'Instruction Publique, le dépôt des tableaux du château d'Aiguillon : "(...) constatant la disparition regrettable de certains tableaux (...), je n'hésite pas à faire appel au bienveillant intérêt que vous portez à l'instruction des masses (...) pour revendiquer dans un but de vulgarisation et de conservation les œuvres d'art qui sont actuellement à la préfecture". Lettre du Maire Jean-Baptiste Durand au Ministre du 6 avril 1883.

L'incendie de la préfecture, le 21 octobre 1904, va accélérer les choses. Dès le 9 novembre 1904, le Préfet demande au Maire d'aménager une salle au musée pour recevoir "à titre provisoire" les toiles de la collection d'Aiguillon. En décembre 1918, le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts classe le fonds entier parmi les Monuments Historiques et le Conseil Général de Lot-et-Garonne, dans sa séance d'avril 1919, confirme le "dépôt provisoire" au



Pierre Subleyras (1699-1749).  
*La distribution des pains*. Photo Musée d'Agen.

Musée d'Agen (Archives départementales, série N, délibérations du Conseil Général).

Les toiles de la collection des ducs d'Aiguillon actuellement présentées au Musée des Beaux-Arts d'Agen ont un double intérêt. Une partie d'entre elles témoignent d'une époque, celle du règne de Louis XV. C'est une galerie de portraits de la famille royale (Louis XV et Marie Leczinska par Duplessis, le comte de Toulouse, fils de Madame de Montespan et de Louis XIV d'après François de Troy...) ou de hauts personnages de l'Etat (Madame du Barry par Drouais, Madame de Pompadour par Nattier...). Les tableaux qui complètent cette galerie de portraits forment un ensemble d'une exceptionnelle richesse même si certains ont été perdus ou détériorés dans les nombreux déménagements de la collection. Nous pouvons encore admirer *La distribution des pains* de Subleyras, *Le triomphe de Galatée* de Charles de la Fosse, deux natures mortes de Oudry.



Charles de la Fosse (1636-1716).  
*Triomphe de Galatée*. Photo Musée d'Agen.

#### Bibliographie :

- Jean Robert : *La bibliothèque musicale du château d'Aiguillon* - in Recherches sur la musique française classique - XIII - 1973 - Paris - Picard - p. 56-63.  
Georges Tholin : *Documents sur le mobilier du château d'Aiguillon, confisqué en 1792* - in Revue de l'Agenais - 1882 - p. 193-212 p.310-321.  
Philippe Lauzun : *La vie au château d'Aiguillon au couchant de la monarchie* - Agen - 1915.